

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

FACTURE N° 5070010

CONTRAT 9561
N/REF : 6/07/2025 0H02 C:024875 I:31194
V/REF : Contrat N°009561 du 20/06/2017

SDC 'Le Parc Stendal'
C/O FONCIA AGDA
69, COURS JEAN JAURES
38000 GRENOBLE

IMMEUBLE : PARC STENDHAL (COP)
1/2/3/4/6 ALLEE STENDHAL
38760 VARCES LES ALLIERES

Fontaine, le 01 Juillet 2025

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR
LOCALISATION : ALLEE N1-2-3-4-6
MOTIF : REDEVANCE DU 2EME SEMESTRE
Donneur d'ordre : M. J. BOATTO

ENTRETIEN DU POSTE DE RELEVAGE DES EAUX PLUVIALES
VIDANGE ET NETTOYAGE DU POSTE DE RELEVAGE
CONTROLE DES REGULATEURS DE NIVEAU, CLAPET ANTI RETOUR
CONTROLE DU BON FONCTIONNEMENT AUTOMATIQUE ET MANUEL DE CHAQUE POMPE
VERIFICATION DE L'ARMOIRE
RELEVÉ DES VALEURS ELECTRIQUES (ISOLEMENT ET INTENSITE)

2 FOIS/AN CONTROLE ELECTROMECHANIQUE
1 FOIS/AN NETTOYAGE DU POSTE

OBSERVATION : NE SONT PAS PRIS EN COMPTE LES PIECES DETACHEES
UN DEVIS VOUS SERA PRESENTÉ POUR TOUTE ANOMALIE

FACTURATION : la redevance sera facturée en deux fois, les 1er Janvier
et 1er Juillet de chaque année et payable a 30 jours.

Le prix du présent contrat est révisé conformément a nos accords.
Date d'effet du contrat : voir date indiquée apres l'indice de base.

FORMULE DE REVISION APPLIQUEE :

$$P' = P_0 (0,15 + 0,85 \frac{I_{CHTrev-TS1'}}{I_{CHTrev-TS1}})$$

P' Prix révisé H.T.

P₀ Prix contractuel H.T.

I_{CHTrev-TS1'} est l'indice du cout Horaire du travail révisé - Tous salariés
publié par l'INSEE
connu a la date d'effet du Contrat

I_{CHTrev-TS1} est le dernier indice connu a la date de révision

Date de derniere révision des prix : 1/07/2025

Prix de base du contrat : 1000,00

Indice ICHTrev-TS1 Mois de l'indice de base : 01/2017 Valeur : 118,5
Mois de l'indice de révision : 03/2025 Valeur : 143,8

Quantité	Descriptif	Nb.Inter	P.U. HT	
0,50	Entretien du poste de relevage	2/AN	1181,00	590,50
TOTAL H.T.				590,50
T.V.A. a 10,00%				59,05
TOTAL T.T.C.En EURO				649,55

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 31 Aout 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement a la Société au :

101 Avenue Paul Marcellin

69120 VAULX-EN-VELIN